



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Coulongé ESI Nantes Marsauderies



Mail : cgt.disi-ouest@dgifp.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Déclaration liminaire CTL de la Disi Ouest du 18 octobre 2016

Ce comité technique évoquera la fusion des ESI nantais. La CGT s'est exprimée sur ce sujet lors de la réunion du 29 septembre avec M. Rousselet. A l'issue de cette rencontre, elle n'est pas rassurée par ses propos.

Comment prendre pour argent comptant des promesses qui vont à l'encontre de celles tenues il y a trois ans à peine ?

De plus, des questions se posent : quelle organisation sera mise en place, comment sera assurée la direction de l'ESI, quelles seront les règles de vie ? Et bien sûr, et surtout, quelle pérennité pour les implantations immobilières actuelles ?

Les documents préparatoires fournis pour ce comité technique ne nous donnent aucun élément sur ce sujet.

A l'issue de la rencontre avec M. Rousselet, la CGT pressent un bouleversement pour le réseau des ESI sur le territoire dans les très prochaines années. La réduction des implantations locales des ESI conduirait à une dégradation des conditions de vie et de travail inacceptable pour les collègues concernés.

La remise en cause des conditions d'indemnisation des heures supplémentaires telles qu'elles avaient été négociées dans les ESI, participe d'ores et déjà de cette dégradation particulièrement démotivante pour les collègues. La CGT soutient naturellement les agents concernés dans leur lutte.

Nous évoquerons également dans ce comité technique la mutualisation des tâches des DISI. Au-delà de l'affichage, nous constatons une complexité accrue du circuit de règlement des dépenses, et une perte de proximité nuisant aux échanges avec le service facturier.

La CGT avait alerté dès l'an dernier sur la difficulté de mettre en place l'apprentissage dans nos services. A l'heure du bilan, force est de constater que c'est bien le cas. Deux apprentis avaient été recrutés l'an dernier. Dans un cas, l'apprenti n'est pas satisfait, et dans l'autre, c'est le service qui considère que l'accueil d'un apprenti est trop chronophage !

Qu'importe que le bilan de l'apprentissage à la DiSI soit loin d'être globalement positif, la DISI persévère et accueille cette année désormais cinq apprentis dans les services !

La CGT, syndicat de proposition, mais pas de renoncement, reste attachée à un dialogue social de qualité. Cela passe par la tenue régulière d'instances officielles, à l'image des comités techniques. Cela passe aussi par les remboursements de frais des représentants, qu'ils soient titulaires, suppléants ou experts – a fortiori dans une direction aussi étendue que la nôtre. La perspective d'une remise en cause des modalités de remboursement en cours de mandat est donc pour nous inacceptable.

Plus généralement, et au-delà de la DGFIP, on assiste à une criminalisation de l'action syndicale, en particulier à l'encontre des militants de la CGT.

C'est pourquoi demain 19 octobre, la CGT sera mobilisée pour défendre la liberté syndicale, à l'occasion de l'ouverture du procès des militants de l'usine Goodyear d'Amiens, qui sont poursuivis pour séquestration, alors même que leur entreprise a retiré sa plainte. La CGT restera vigilante et combative, pour tous les salariés, quel que soit leur statut ou leur lieu de travail.